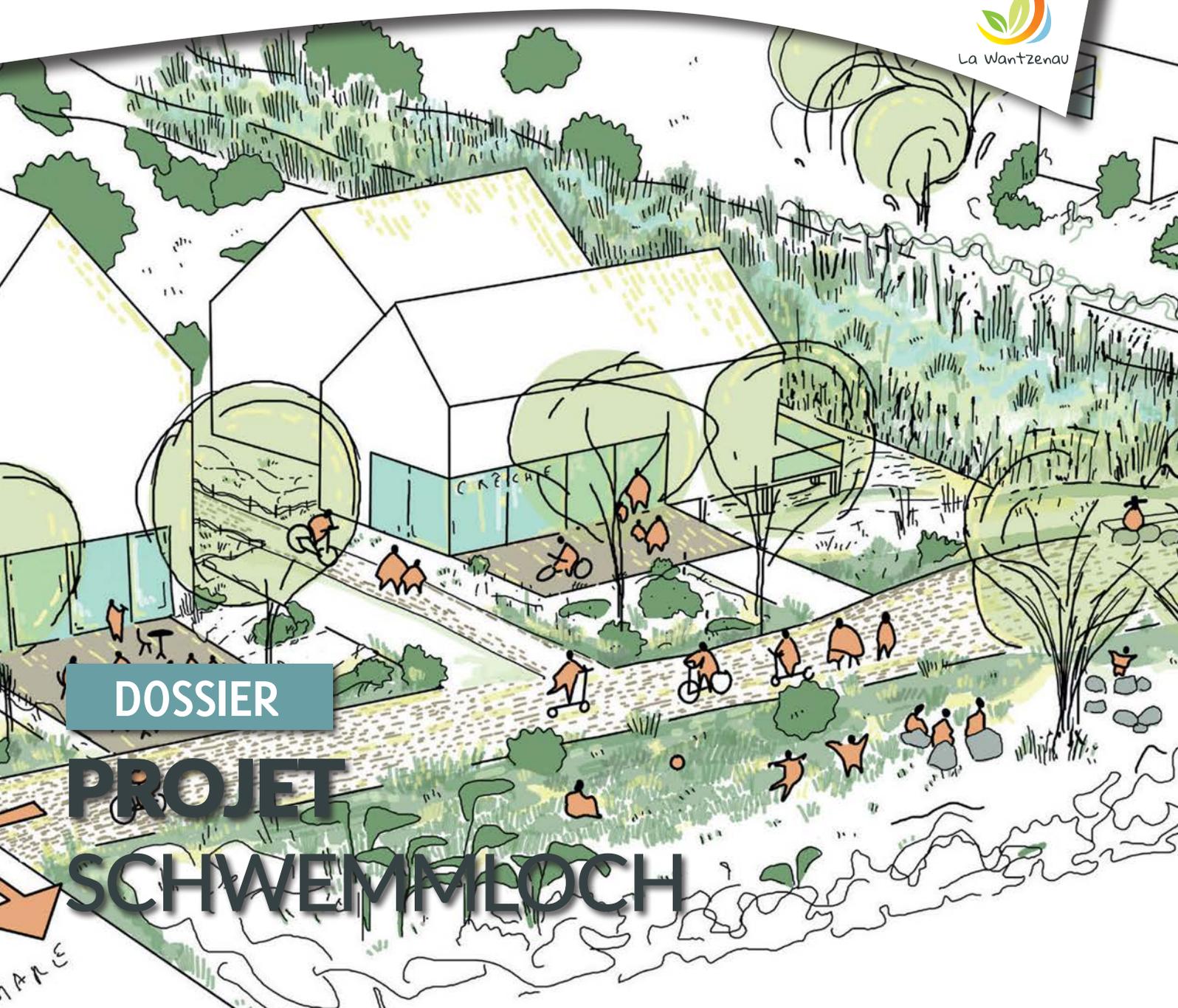


WantZ'OOM

Bulletin communal de La Wantzenau



DOSSIER

PROJET SCHWEMMLOCH

SOLIDARITÉ

LOGEMENTS AIDÉS

p.4

URBANISME

LE SCHWEMMLOCH
PROCHAINE
EXTENSION DU VILLAGE

p.8

ÉCOLE

L'ÉCOLE À VÉLO
13 JUIN 2022

p.12

SOMMAIRE

PLUI

P.3

SOLIDARITÉ

P.4

SCHWEMMLOCH

P.8

ÉCOLE

P.12

CULTURE

P.14

JEUNESSE

P.21

ENVIRONNEMENT

P.23

PORTRAIT

P.24

SENIORS

P.28

VIE ASSOCIATIVE

P.29

VIE ÉCONOMIQUE

P.34

RETOUR AUX SOURCES

P.35

INFOS PRATIQUES

P.36

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en lignes sur www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune :

facebook.com/wantzenau

la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliothequedelawantzenau/

la page Facebook de l'école de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau

WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Célia Philibert Dit Jaime et associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : juin 2022

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito du Maire



Chères Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,



« Moins de 80 ans après la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, une guerre violente secoue à nouveau le continent européen, provoquant angoisse et sidération, mais devant conduire aussi à la réflexion.

Car d'ores et déjà des enseignements sont à tirer de ces événements.

Il faut rester lucide quant aux politiques qui ne veulent pas dire ce qu'ils voient, ou, pire, qui « ne veulent pas voir ce qu'ils voient » comme disait Péguy. Se comporter, depuis des années, comme si la survenance d'une guerre en Europe était à jamais exclue, aura constitué une faute grave.

Gouverner, c'est assurer la survie de la nation, c'est-à-dire la sécurité du lendemain.

Or, la plupart des pays d'Europe ont refusé de se préoccuper de leur sécurité et des conditions de leur indépendance.

Les mêmes, en effet, qui proclament les vertus de la construction européenne, vont chercher à l'extérieur de l'Europe, d'un côté - à l'Ouest - les conditions de leur sécurité militaire, et de l'autre - à l'Est - les conditions de leur existence énergétique.

Il est pour le moins très exagéré, voire inexact, on le voit bien maintenant, de prétendre que la construction européenne aura protégé l'Europe de la guerre.

La réalité, c'est bien que l'Europe aura été la fille de la guerre beaucoup plus que la mère de la paix. L'existence de l'Union européenne n'a en rien empêché le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Où est l'Europe ? Qui dispose des moyens de la défendre ? Comment peut-elle disposer d'une souveraineté énergétique quand on pris conscience que l'énergie est aussi une arme de guerre ? Oui, ces questions font mal.

Mais nous devons nous poser aujourd'hui ces questions. Nous le devons moins pour nous que pour ceux qui viendront après nous.

Mais de la sidération, il faudra bien passer à l'action. Que les nations européennes prennent la responsabilité dont l'Histoire les rendra comptables : celle d'assurer par elles-mêmes les conditions de leur sécurité et de leur souveraineté... »

Cet extrait de mon discours du 8 mai a du mal à faire place à l'enthousiasme qui s'invitait dans la gestion post crise sanitaire.

La crise politique est le premier signal d'une crise économique profonde qui requestionne et repositionne les priorités.

Plus que jamais, la solidarité d'une communauté s'érige en élément fondamental pour construire nos politiques publiques et précisément la politique de notre village.

Votre dévouée,
Michèle KANNENGIESER
Maire



PLUI PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis décembre 2016, le PLUi est le document de référence pour l'ensemble de l'Eurométropole. Cadre de l'instruction des permis de construire, il définit également la traduction réglementaire d'un projet de territoire en matière d'environnement, de mobilités, d'habitat et d'économie.

DE NOUVEAUX ENJEUX

Dans la perspective d'une modification voire d'une révision du PLUi, la commune de La Wantzenau a sollicité dès 2021 l'Eurométropole de Strasbourg pour y intégrer des orientations visant à la préservation et la protection des spécificités de notre village et en particulier :

- la sanctuarisation des terres agricoles, la préservation des zones naturelles et des berges de l'Ill,
- la protection du patrimoine historique et architecturale et notamment des granges ainsi que la préservation des cours et des jardins,
- l'extension des trames verte et bleue pour préserver les écosystèmes des zones humides et créer un couloir de rafraîchissement jusqu'à l'étang du Wolfert.

PRÉPARATION DU PROJET DE MODIFICATION

Depuis, la commission Urbanisme composée d'élus représentant tous les groupes du conseil municipal, a travaillé sur ces différents sujets afin d'affiner les demandes de la commune et d'anticiper les futures sollicitations de l'Eurométropole.

L'Eurométropole a d'ores et déjà fait savoir que certaines de ces demandes en particulier celles qui conduiraient

à une modification des zonages ne pourront être intégrées dans une procédure de modification et ne le seraient, le cas échéant, que dans le cadre d'une révision du PLUi.

En tout état de cause, les demandes de notre commune seront examinées par les services de l'Eurométropole dans un calendrier contraint qui doit aboutir à une finalisation de la modification 4 du PLUi cet automne.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés des évolutions de cette procédure dont les enjeux sont importants pour la protection de notre cadre de vie et la préservation de l'identité architecturale de notre village.

M. Camille MEYER, 1^{er} adjoint

Adjoint à l'urbanisme, il se tient à votre disposition. Vous pouvez lui faire part de vos remarques ou questions sur ces modifications du PLUi, par mail à : info@la-wantzenau.fr ou sur rendez-vous au **03 88 59 22 59**

Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine



Avant-projet Trissermatt
© K&+ architecture globale

LOGEMENTS AIDÉS UNE ÉQUATION DIFFICILE

La question du taux de logements aidés, à La Wantzenau, est récurrente dans la politique municipale depuis de nombreuses années.

QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT AIDÉ ?

Un logement aidé est un logement qui propose un loyer plafonné inférieur à celui pratiqué dans le secteur privé. Il est attribué à des ménages dont les ressources n'excèdent pas certains plafonds.

Ces logements sont construits avec l'aide financière de l'Etat, des collectivités locales et d'autres organismes publics. Ils appartiennent, pour l'essentiel du parc, à des organismes HLM ou sont gérés par eux.

Il existe différents types de financements qui vont caractériser différentes catégories de logements aidés en particulier :

- PLAI (*Prêt Locatif Aidé d'Intégration*) : logements destinés aux ménages les plus démunis
- PLUS (*Prêt Locatif à Usage Social*) : logements destinés aux classes moyennes
- PLS (*Prêt Locatif Social*) : logements destinés aux ménages les plus aisés parmi ceux qui pouvant prétendre à un logement aidé.

D'autres dispositifs existent notamment pour permettre également l'accès à la propriété aux ménages modestes.

COMMENT SONT-ILS ATTRIBUÉS ?

Les logements sont attribués par une Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL).

Les communes sont membres de droit de la CALEOL pour l'attribution des logements non réservataires situés sur leur territoire.

L'attribution des logements doit répondre à un ensemble de critères :

- l'adéquation du logement à la composition du ménage : taille, localisation, accessibilité, reste à vivre,...
- les obligations légales en matière d'attributions à des publics prioritaires
- les obligations liées aux contingents réservés à l'Etat et aux collectivités
- la politique propre du bailleur et les nécessités liées à l'évolution de son patrimoine

La situation de chaque demandeur et l'ancienneté de sa demande donne lieu à l'attribution de points qui servent de base à l'examen par la CALEOL.

QUI PEUT ACCÉDER AU LOGEMENT AIDÉ ?

L'accès aux différents types de logements aidés varie en fonction des ressources et de la composition des ménages.

TABLEAU DE RÉPARTITION EN FONCTION DES RESSOURCES

	Plafond de ressources 2022 sur la base des revenus N-2	Sur la base des revenus N-2
	11 626€ / annuels soit 75% du SMIC annuel net à temps plein	Très social (PLAI)
	21 139€ / annuels soit 1.38 SMIC annuel net à temps plein	Social (PLUS)
	22 665€ / annuels soit 1.48 SMIC annuel net à temps plein	Très social (PLAI)
	40 985€ / annuels soit 2.69 SMIC annuel net à temps plein	Social (PLUS)
	26 519€ / annuels soit 1.74 SMIC annuel net à temps plein	Très social (PLAI)
	48 214€ / annuels soit 3.16 SMIC annuel net à temps plein	Social (PLUS)

+ D'INFORMATIONS

Liens utiles :

www.demandedelogement-alsace.fr

www.la-wantzenau.fr/Vivre/Solidarite/Logement-aides.html

www.anil.org/aj-plafonds-ressources-2021-logement-social

www.areal-habitat.org

www.actionlogement.fr/l-offre-de-logement-social



Disponible en mairie

QU'EST-CE QUE LA LOI SRU ?

La loi du 13 décembre 2000 relative à Solidarité et au Renouvellement Urbain dite loi SRU, a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France. L'article 55 de cette loi impose à certaines communes de disposer d'un nombre minimum de logements aidés proportionnel à leur parc de résidences principales : 20% initialement et 25% depuis 2013.

COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF SRU ?

Les services de l'Etat procèdent chaque année à un inventaire des logements aidés et détermine le taux de logements aidés au regard des résidences principales.

Les communes qui ne disposent pas d'assez de logements aidés sont dites déficitaires et se voient notamment infliger une amende.

Les communes déficitaires sont soumises à des obligations de rattrapage par période de trois ans.

À l'issue de chaque période triennale, le préfet vérifie le respect de ces objectifs et selon la situation de la commune et les contraintes locales, il peut sanctionner la commune n'ayant pas rempli ses objectifs.

Les communes déficitaires peuvent également faire l'objet d'un arrêté de carence qui vient sanctionner notamment sur un plan financier les communes ne remplissant pas les objectifs fixés.

Cet arrêté permet aux préfets d'activer des leviers supplémentaires pour la production effective de logements aidés sur ces communes tels que notamment :

- la majoration de l'amende jusqu'à un plafond représentant 5% du budget de fonctionnement de la commune,
- l'augmentation de ce seuil de 5%,
- la reprise de la délivrance des autorisations d'urbanisme à la place des maires,
- la reprise automatique du droit de préemption de la commune pour la réalisation de logements aidés,
- l'obligation de prévoir une part minimum de 30% de logements aidés dans les opérations de taille significative.

LA SITUATION DE LA WANTZENAU ?

Initialement, la commune de La Wantzenau n'était pas concernée par les dispositions de la loi SRU mais la situation a changé avec la promulgation de la loi du 5 mars 2007 instaurant le Droit au Logement, à partir de laquelle elle devait justifier de 489 logements aidés sur son territoire.

Le 15 décembre 2014, la commune a fait l'objet d'un arrêté de carence avec 558 logements aidés manquants.

Le 28 juin 2016, un contrat de mixité sociale a été signé entre notamment la commune de La Wantzenau, l'État et l'Eurométropole de Strasbourg.

Ce contrat fixe notamment des objectifs prévisionnels de réalisation de logements aidés de **138 logements pour la période triennale 2014-2016** et de **60 logements pour la période 2017-2019**.

L'arrêté de carence a été levé en 2020 car le nombre de logements comptabilisés pour l'atteinte des objectifs d'un contrat triennal porte sur les projets agréés, c'est-à-dire validés par l'État et non sur les projets effectivement réalisés.



Bilan des réalisations 2014 - 2020

Si la précédente municipalité a présenté à l'État des projets permettant de lever l'arrêté de carence, peu d'entre eux ont été concrétisés.

En effet, la réalité des constructions est bien loin des engagements annoncés dans le contrat de mixité sociale, puisque :

- le nombre de logements aidés est passé de 58 au 1^{er} janvier 2015 à 117 au 1^{er} janvier 2020 soit 59 logements livrés en 5 ans
- le nombre de logements aidés manquants est passé de 550 au 1^{er} janvier 2015 à 529 au 1^{er} janvier 2020 soit une diminution du déficit de 21 logements en 5 ans.

Cet écart entre les projets agréés et le nombre de logements réellement construits montre que la question du taux des logements aidés n'a été que repoussée.

Aujourd'hui la municipalité est confrontée à une triple contrainte en la matière :

- construire les logements qui ne l'ont pas été durant le précédent mandat,
- compenser les projets annoncés ou agréés lors du précédent mandat et qui n'ont pas été réalisés,
- faire agréer de nouveaux projets pour atteindre l'objectif triennal 2020-2022 de 50% des logements manquants, ce qui correspond à une seconde opération de l'ampleur du Schwemmloch.

En ce domaine comme en d'autres, l'héritage est lourd non seulement quantitativement mais aussi qualitativement.

25% DE LOGEMENTS AIDÉS EN 2025 OU EN 2030 : UNE ÉQUATION IMPOSSIBLE ?

Atteindre cet objectif n'est raisonnablement pas tenable car chaque opération de constructions génère automatiquement un nouveau déficit.

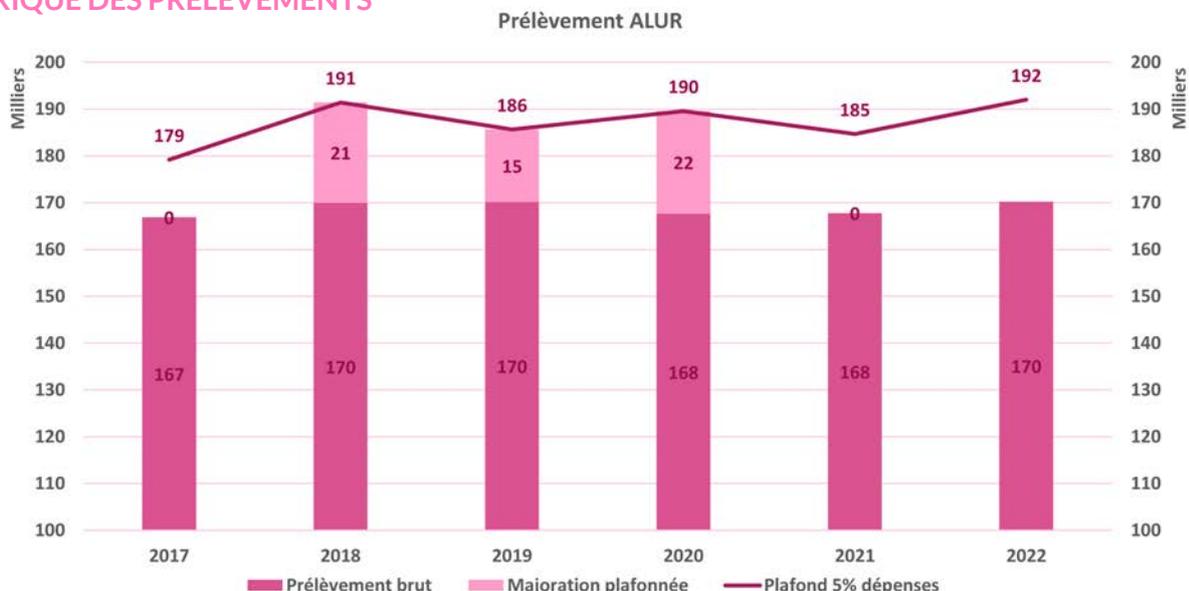
Au 1^{er} janvier 2020, il manquait à La Wantzeanu, 529 logements aidés.

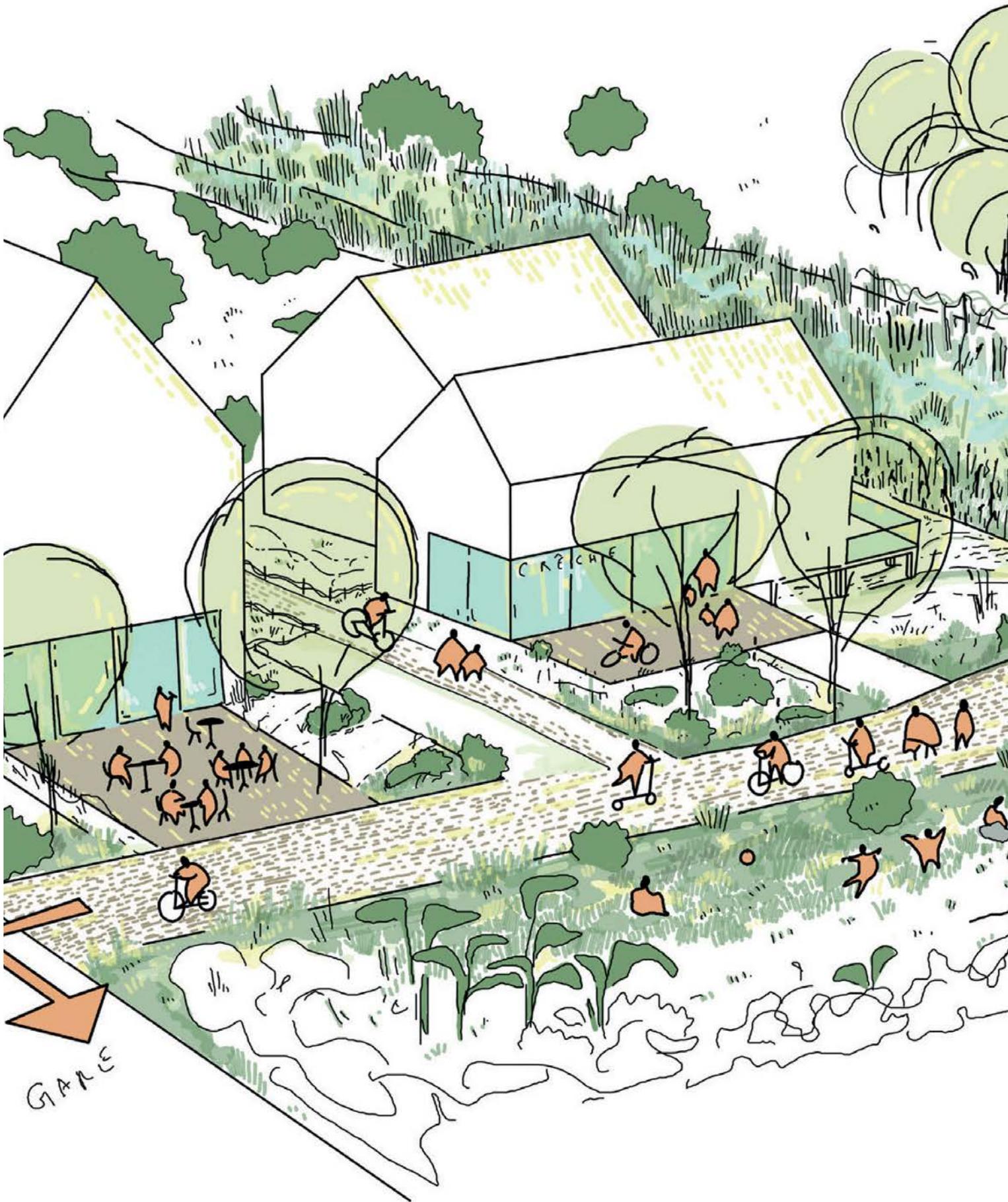
Si on décidait de réaliser ces 529 logements, soit plus que le Schwemmloch en une seule opération, ce qui est techniquement infaisable et financièrement intenable, cette opération produira d'elle-même un nouveau déficit de 25%, soit 132 logements.

Si l'on rajoute à cette réalité des chiffres, la volonté de préserver nos terres agricoles, les nouvelles contraintes de zéro artificialisation nette des sols, des infrastructures même rénovées ou neuves largement sous-dimensionnées pour un tel apport de population et les questions de mobilités et de transport qu'il induit, on ne peut que se rendre à l'évidence : qu'on le veuille ou non, les 25% de logements aidés à La Wantzenau sont irréalisables.

Michèle KANNENGIESER
Maire

HISTORIQUE DES PRÉLÈVEMENTS





UNE NOUVELLE PERSPECTIVE

Qui, sur la route qui mène de Kilstett à La Wantzenau ne s'est pas laissé distraire quelques secondes par la perspective, au milieu des champs, de notre village d'où seul émerge le clocher de l'église ?

Cette image résume à elle seule l'enjeu du projet de construction du Schwemmloch : construire à cet endroit un nouveau quartier et l'intégrer dans ce paysage sans le dénaturer.

Dès le début du mandat, il nous est apparu absolument nécessaire de redessiner le projet tel qu'il avait été conçu précédemment et lui donner cette signature « *esprit village* » qui caractérise notre vision de La Wantzenau.

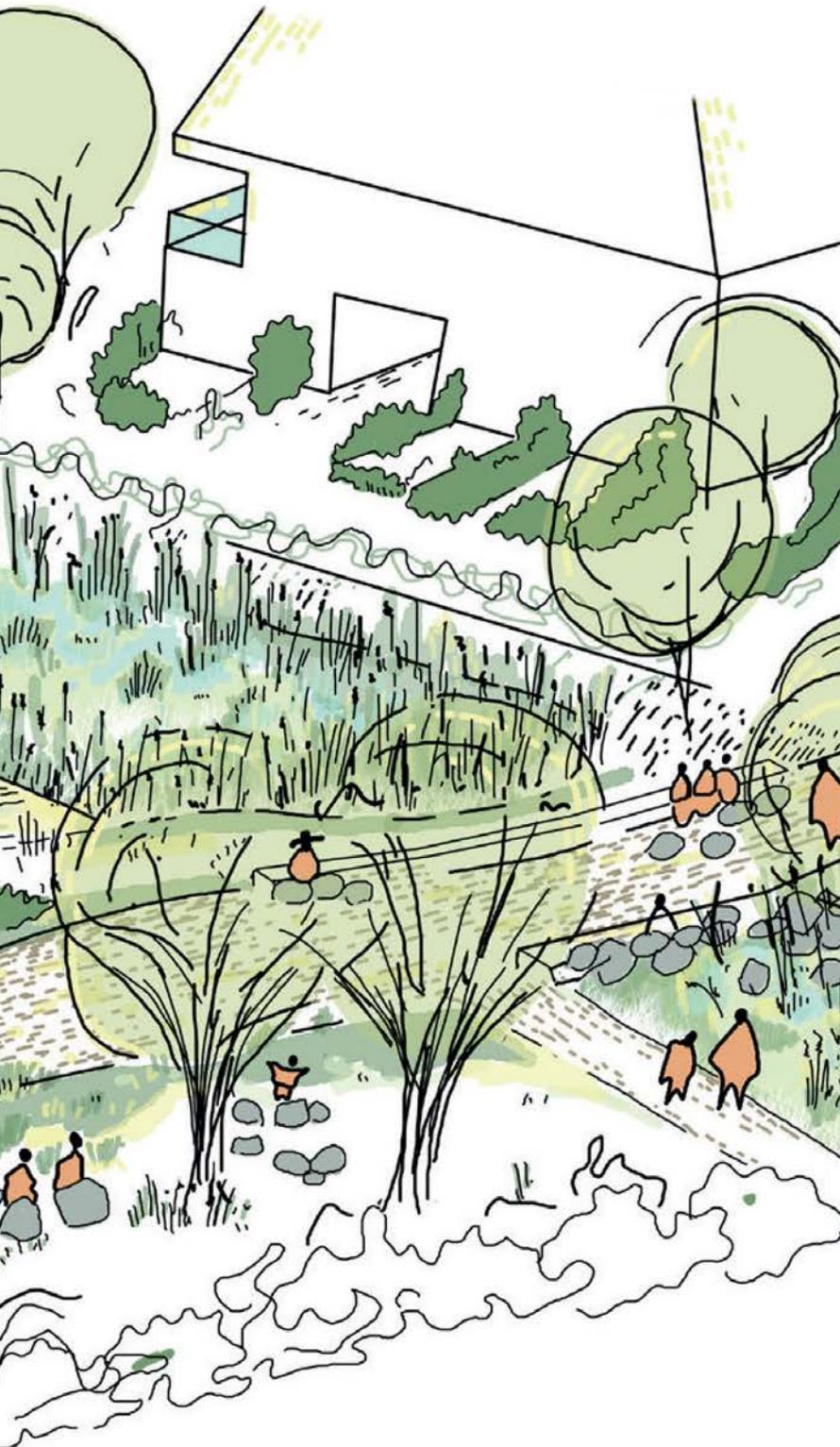
Une nouvelle équipe d'urbanistes a été désignée par la SERS pour traduire cette nouvelle approche consistant à intégrer le bâti dans la nature et là où d'autres se contentaient de laisser un peu de nature au milieu du bâti.

Ainsi, le fruit de cette réflexion dont les grandes lignes vous sont présentées prend le contrepied de l'approche précédente :

- là où auparavant avaient été tirées des lignes droites artificielles et abruptes, apparaissent des courbes douces et harmonieuses qui épousent les trames paysagères,
- là où auparavant un nouveau quartier hors sol venait se plaquer dans un périmètre sans âme vont apparaître des hameaux et des bâtiments qui s'enracinent dans l'histoire du lieu,
- là où auparavant la couture du projet avec son environnement n'était guère prise en compte, une frange arborée viendra littéralement envelopper le quartier pour qu'il fasse corps avec le paysage et le reste du village,
- là où auparavant l'eau était abordée comme une contrainte, sa présence sera visible non seulement dans les espaces naturels mais s'inscrira jusque dans les écritures architecturales.

Nous assumons ce changement de paradigme : c'est au bâti de faire allégeance à la nature et à l'eau.

Michèle KANNENGIESER
Maire





LE SCHWEMMLOCH CONSTRUIRE AUTREMENT

Le nouveau projet, à la fois esprit village et esprit nature se concrétisera, d'abord dans une première phase de 150 logements.

LE RESPECT DE LA TRAME PAYSAGÈRE

Il n'était pas question de se contenter de modifier l'ancien projet. Catherine LINDER, urbaniste a entrepris un travail de fond. Elle a ainsi remis un calque sur le site et utilisé les ingrédients naturels et historiques pour échafauder une nouvelle armature et la structure de ce nouveau quartier.

La conception du quartier va ainsi s'articuler et s'appuyer sur le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer qui permettait de rejoindre la gravière, sur le sillon central du fossé et sur la frange arborée qui borde la rue de la gare et son prolongement.

DES ESPACES NATURELS AU CŒUR DU BÂTI

Le sillon central autour du fossé va être dilaté pour créer un parc au cœur du quartier avec des roselières, des arbres familiers des bords de l'Il, des aires de jeux, des lieux de convivialité.

La franche arborée le long de la voie ferrée sera largement connectée à la voie verte le long de la rue des vergers et prolongée par les jardins en façade sur les rues.

UN QUARTIER APAISÉ

L'organisation du quartier est construite autour des modes doux qui vont tisser l'ensemble de la structure urbaine qui en découle. Ainsi le tracé de l'ancienne voie ferrée va être repris pour une liaison douce structurante entre la gare et le cimetière. Cette dernière est complétée par des continuités notamment de la gare vers la rue du nord.

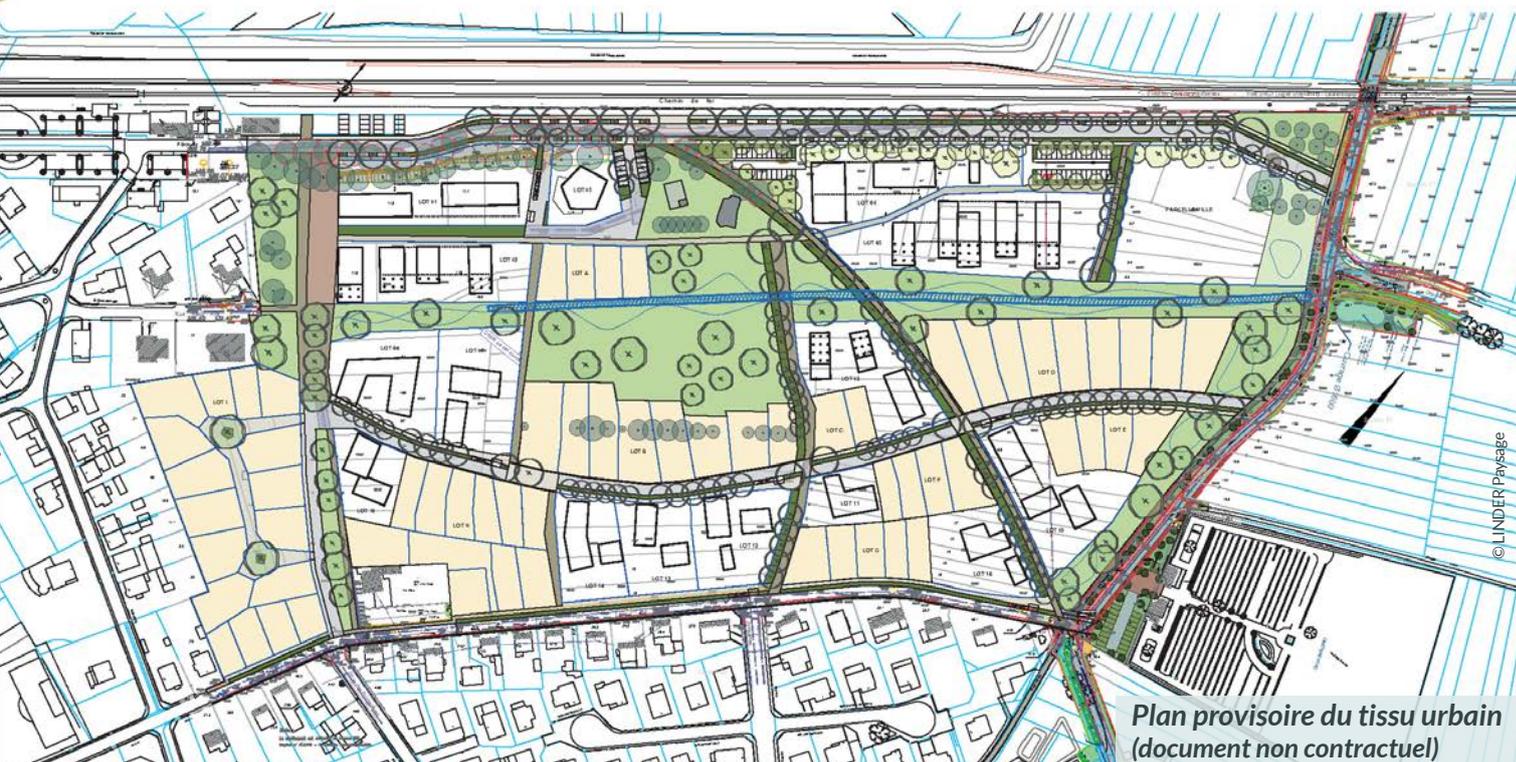
UNE PORTE VERTE À L'ENTRÉE DU QUARTIER

Cette entrée du quartier à proximité de la gare sera identifiée par les magnifiques saules existants autour desquels sera préservée une ambiance naturelle plus sauvage.

Cette porte verte s'ouvrira sur des espaces de vie et des services de proximité tels que des commerces ou une crèche.

DES FORMES D'HABITAT DE VILLAGE

En rupture avec une typologie de zonage entre d'une part les bâtiments collectifs le long de la voie ferrée et d'autre part les maisons individuelles vers la rue du Nord, les différentes formes de bâti seront plus imbriquées et structurées en hameaux.



Cette diversité se retrouve également dans la physionomie des constructions avec des bâtiments sur pilotis qui font écho aux anciennes maisons de pêcheurs, des pignons sur les rues à l'image des anciennes fermes, des façades avec jardins, des architectures de granges qui rappelleront l'alchimie d'un village.

UN DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF

Ce projet de « *révélation et d'amplification* » de l'existant sortira de terre selon un phasage progressif par tranche pour permettre une meilleure gestion de la commercialisation des logements mais aussi de l'apport de population.

Nul doute que ce nouveau quartier qui marquera l'entrée de la Wantzenau par le Nord sera emblématique de notre village et de son cadre de vie.

Michèle KANNENGIESER
Maire



Wendelin VIX, agriculteur *L'histoire du Schwemmloch*

Wendelin VIX revient pour nous sur l'histoire de cette parcelle :

« Jusque dans les années 1960 environ, les Wantzenauviens venaient au Schwemmloch pour y baigner leurs chevaux ou leurs bœufs ».

En effet, ce « *Trou pour la baignade* » était destiné aux animaux : au printemps, après la fonte des neiges, cette partie des champs était partiellement inondée en restant tout à fait accessible à pied. Il était alors temps, après un hiver parfois rude, de venir baigner et brosser chevaux et bœufs.

« Bien sûr, les chiens aussi venaient s'y baigner » se souvient-il encore en rigolant.

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉSENTATION DU PROJET

Mercredi 22 juin 2022 à 19h
en salle des mariages - Mairie

Places limitées
Uniquement sur inscription auprès de la mairie
à info@la-wantzenau.fr
ou au 03 88 59 22 59



13 JUIN 2022 : À L'ÉCOLE, À VÉLO

LA PETITE REINE EN VEDETTE À LA WANTZENAU

Dans le cadre de sa politique de développement des pistes cyclables et d'encouragement aux mobilités douces, la commune organise, le lundi 13 juin, la 2^{ème} édition de la journée « A l'école, à vélo » en partenariat avec l'association CADR 67.

LUNDI 13 JUIN de 7h30 à 8h30 : PLACE AUX VÉLOS !

Les élèves qui se rendront au groupe scolaire Jules VERNE avec leur vélo, pourront le faire contrôler et marquer gratuitement.

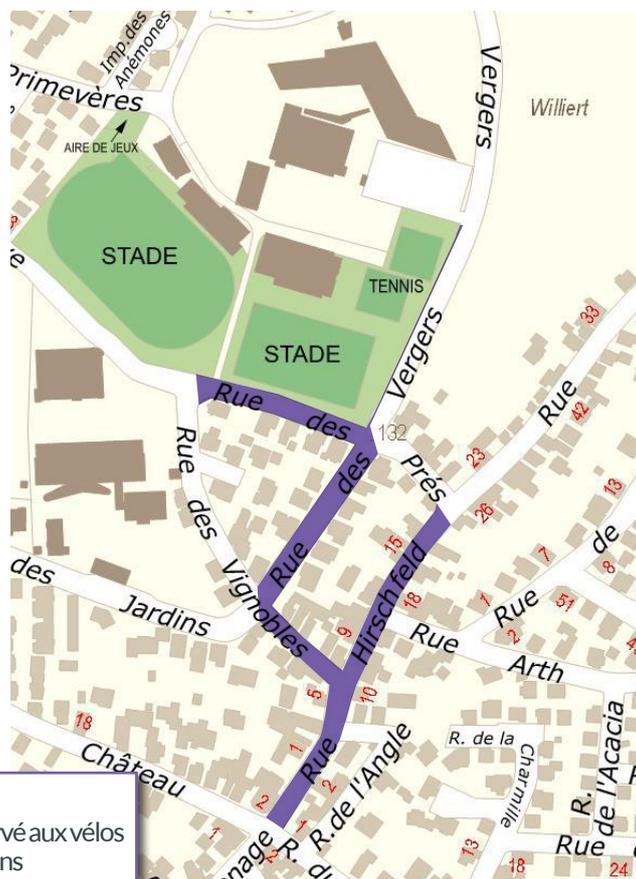


Pensez à mettre un casque et à enfiler un gilet réfléchissant !

Pour permettre un accès plus sécurisé, certains axes routiers seront réservés aux vélos aux abords du groupe scolaire de 7h30 à 8h30.

Le parking du groupe scolaire restera accessible aux voitures.

La circulation sera perturbée pendant une petite heure. Mais nous comptons sur la compréhension de chacun pour accorder lors de cette journée une attention particulière et la priorité à nos jeunes cyclistes.



Légende

■ accès réservé aux vélos
sauf riverains

en partenariat avec
CADR 67



CHALLENGE À L'ÉCOLE, À VÉLO

TOUS EN SELLE !

DU 13 AU 17 JUIN

L'école élémentaire Jules VERNE ainsi que le Collège André MALRAUX participeront à la 5^{ème} édition du challenge « *A l'école, à vélo* », organisé par l'association CADR67 avec le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg et qui vise à encourager les enfants à se rendre à l'école à vélo.

En 2021, 40 écoles et 6 collèges ont relevé le défi.

Le principe est simple

Chaque matin, les élèves qui auront opté pour le vélo seront comptés, le but étant évidemment qu'il y en ait le plus possible.

Les écoles les plus cyclistes seront récompensées et de nombreux lots sont à gagner.

Nous comptons sur votre participation !

À L'ÉCOLE À VÉLO !

CONTRIBUTION DE L'ANIMATION JEUNES

SAMEDI 11 JUIN : ATELIERS DE RÉPARATION

De 14h à 17h, l'Animation Jeunes en partenariat avec l'association Vélo Station organise à la Maison des Jeunes (4a, rue des jardins) des ateliers de réparation de vélos.

L'objectif est d'apprendre à effectuer soi-même les petites réparations sur son vélo : réparer un pneu, régler les freins, graisser les chaînes etc...

Une explication théorique a lieu toutes les heures avant la mise en pratique sur son propre vélo.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts aux parents et aux enfants.

Venez nombreux avec vos vélos !

Katia BOSSUYT
Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance, enfance et famille



HARMONIE MUNICIPALE CONCERT DU 8 MAI

Le concert annuel tant attendu de notre Harmonie Municipale a enfin pu avoir lieu le dimanche 8 mai 2022.

L'équipage de ce vaisseau d'exception, dirigé de main de maître par Philippe HECHLER, directeur musical, a embarqué le public pour un beau voyage sur le thème de l'amour.

D'« *Orphée et Eurydice* » à « *All you need is love* » des Beatles, le programme musical était riche et varié.

Ne nous quitte pas cette image de différentes générations fredonnant les airs d'Edith Piaf ou de Michel Sardou avec la petite chorale éphémère constituée pour l'occasion. Ce concert a également été marqué, cette année, par la présence du contre-ténor, Stéphane Wolff, dont la voix cristalline, a littéralement subjugué le public.

Prochain rendez-vous : la Fête de la Musique qui nous promet aussi de belles surprises.



Michèle KANNENGIESER
Présidente de l'Harmonie municipale



La chorale et le contre-ténor, Stéphane WOLFF



Concert No Limit Orchestra

LA MUSIQUE DES PROJETS ÉCLECTIQUES

Un trimestre riche en expériences !

Concert de printemps de l'école de musique sur le thème des musiques de jeux vidéo.

Des airs guillerets d'un jeune lutin des bois, l'incontournable thème de Mario, des jeux rythmiques des classes de formation musicale, la poésie des mélodies de Hisaishi, des chœurs envoûtants ou des œuvres orchestrales majeures. Le public a pu découvrir, avec ravissement, ce répertoire captivant. Cinq jeunes, encadrés par Nicolas ROECKLIN, ont collaboré à ce projet en présentant des anecdotes sur les différents jeux. Encore un grand bravo à tous les participants !

Stage de Big Band

Une vingtaine d'élèves ont répété quotidiennement pendant les vacances de Pâques pour s'initier au répertoire de Big Band. Ce stage, encadré par Pascal HERINGER, professeur de clarinette et par Gontran MOTYKA, professeur des groupes de musique actuelle, a été apprécié de nos élèves qui auront le plaisir de jouer sur la scène pour la fête de la musique.



Journée de Master classe de flûte traversière avec Catherine BAERT

Nous avons eu la chance d'accueillir, le 7 mai, pour une première journée de master classes, Catherine BAERT, ancienne enseignante du Conservatoire de Colmar, compositrice et actuellement responsable des études au pôle musique et danse de l'école supérieure d'art de Lorraine. Une très belle expérience pour nos élèves qui ont pu bénéficier de ses conseils avisés dans l'interprétation de ses propres œuvres.

NO LIMIT ORCHESTRA au profit de l'Asdepal, organisé par le Conseil Municipal des Jeunes, le 15 mai 2022.

Une dizaine de nos élèves, tels des professionnels, ont eu la très belle opportunité de rejoindre les rangs de l'orchestre pour interpréter avec eux la pièce d'ouverture de leur concert ! Bravo à eux et à Audrey PUVILAND, notre professeur de trompette, qui a encadré les répétitions.



*Edwige BOREL,
Directrice de l'école de musique*



Dominique VIX, Clémence BLANCK, Jacques EHRHARD et Sabine LAPP

ELSÄSSER OWE FRIEHOHR FER UNSERI SPROCH

Installée sous les drapeaux des conscrits c'est l'harmonie municipale qui a ouvert la soirée avec des airs traditionnels populaires d'Alsace.

« Es ech Zitt gseen ! Il était temps ! Hitt Owe wurd Elsässich gerädt ! Ce soir nous parlons alsacien ».

C'est sur ces mots que Madame la Maire accueille le public venu nombreux après une parenthèse de deux ans liée aux conditions sanitaires.

Engagée au quotidien pour la langue et la culture régionales, la Commune de La Wantzenau s'est vue décernée en 2022 le « *Trophée des Schwälmele* ».

En 2002 lors du lancement de cette distinction par l'OLCA c'est notre citoyenne Cécile ACKER qui avait été récompensée à titre individuelle. Edith HENNINGER lui rend hommage en donnant lecture du poème que la lauréate avait écrit à cette occasion.

Pia KIEFFER et Camille MEYER en maîtres de cérémonie introduisent tour à tour les intervenants : Aline MARTIN et Sandrine GRÄSER qui en solidarité avec l'Ukraine lisent un texte sur le thème de la Paix ; Clémence BLANCK invite les spectateurs à faire quelques courses « *em Kunzum* » la superette du village ; Rita DIEBOLD donne la république à Aline MARTIN dans un extrait de la pièce de théâtre du Gustave STOSKOPF « *Wenn d'Fauw Wähle* » (*Quand les femmes votent*) ;



Le Trophée des Schwälmele remis à Michèle KANNENGIESER



Sabine LAPP conte les mésaventures des jeunes filles qui répondaient naïvement aux invitations des soldats allemands leur proposant de « **Fisimatenten** », « *visite ma tente* »....

Richard STROH, quant à lui, a projeté des photos des maisons du village en y associant les « **Hoftname** » ; Dominique VIX fait défiler un diaporama sur le thème des fleurs sauvages et leurs vertus et propose à l'assemblée de deviner leur nom en dialecte.

Jacques EHRHARD se souvient des sœurs garde-malades et fait rire la salle aux éclats en relatant des anecdotes les concernant.

Tradition alsacienne oblige, bière, vin blanc, bretzels et knacks étaient proposés à l'entracte par les membres de la Station Régionale de Protection des Oiseaux.

Pour clôturer la soirée, Madame le Maire et ses adjoints, accompagnés de l'Harmonie Municipale et rejoints par le public, ont entamé des chants du répertoire folklorique alsacien.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! En attendant un seul mot d'ordre « **Rede wie de Schnawel gewachs ech** ».

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative



Madame le Maire et Richard STROH





PRINTEMPS LITTÉRAIRE UNE 1^{ÈRE} ÉDITION RÉUSSIE : 500 DÉDICACES



Dimanche 22 mai s'est tenue la première édition du Printemps littéraire.

Le théâtre du printemps, c'était assurément l'été. Comme une évidence, cette première édition du printemps littéraire, parrainée par Olivier LIRON, a réuni de belles plumes de France, pour les ancrer dans notre village.

Pour un instant éphémère, la canopée aura été constituée d'une strate de mots qui nous ont permis de flirter avec les émotions habilement provoquées par les nombreux auteurs.

Le public aura pu pénétrer dans l'univers des écrivains qui ont livré leur âme.

Comme imprégnés par la musicalité des textes, c'est en musique que Grégory OTT, Anne CANTINEAU, Grégori BAQUET ont clôturé cette 1^{ère} édition.

La présence de maisons d'édition traduit notre volonté de soutenir leur indépendance : Gorge Bleue, Le Verger, Astrid Franchet, Le père Fouettard, la Dernière Goutte. Un rassemblement auquel la librairie TOTEM aura largement contribué.

Un printemps qui aura permis à l'équipe de la médiathèque nord de Schiltigheim (ouverture en 2023) de se dévoiler et déjà plus d'une trentaine d'ouvrages ont quitté leur étagère.

Nous remercions notamment la collectivité européenne d'Alsace (CEA) dans le cadre du plan de rebond culturel et La Région Grand Est pour leur participation financière et toutes celles et ceux qui ont œuvré pour donner vie à ce projet d'exception.

Un élément de programme qui appellera d'autres éditions !

*Michèle KANNENGIESER
Maire*



Inauguration en présence de Christiane WOLFHUGEL, conseillère de la CEA, de Murielle FABRE, vice-présidente de l'EMS en charge de la lecture publique, Olivier LIRON, Vincent THIÉBAUT et Gabrielle ROSNER-BLOCH, vice-présidente Région Grand-Est



Jury de lecture à voix haute au collège

Dans le cadre du Printemps Littéraire, quatre classes du collège André MALRAUX ont participé au concours de lecture à voix haute. Une préparation encadrée par les professeurs qui ont permis aux d'élèves d'échanger avec Grégory OTT et Olivier LIRON.



Les extraits du roman, « *Le livre de Neige* » et de la lecture musicale « *Les Ailes du Désir* » auront plongé nos jeunes collégiens dans un univers passionnant.

Ce rendez-vous a été l'occasion de semer une étincelle littéraire et artistique dans l'univers des jeunes !



Bravo aux deux classes lauréates : les 5^{ème} B et 3^{ème} D !

« Avoir assuré la maîtrise d'œuvre du Printemps Littéraire et vivre ce succès a été, pour moi, une très belle aventure fédératrice et riche de rencontres ».



Muriel BERNHARDT,
responsable de la bibliothèque



LA FÊTE DE LA MUSIQUE FAIT SON SHOW

Pour cette édition 2022 de la Fête de la Musique retrouvez les élèves de l'Ecole de Musique et l'Harmonie Municipale pour un programme festif et joyeux. En soirée, la chorale des Gospel Kids nous emmènera en voyage.

PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

- 15h00 - 18h00
Ecole de Musique et Harmonie Municipale de La Wantzenau - Fil d'Eau
 - 18h30 - 19h30
Groupes de musiques actuelles - Terrasse Fil d'Eau
 - 20h30 - 22h00
Concert « Gospel Kids » - Fil d'Eau
- ENTRÉE LIBRE**

GOSPEL KIDS

La chorale des Gospel Kids dirigé par Alfonso Nsangu est composée d'enfants de 5 à 16 ans issus de tous horizons.

Toutes les activités des Gospel Kids visent à faire tomber les barrières de la différence.

Ainsi, des enfants de toutes conditions sociales et de toutes origines se réunissent pour chanter, tout en apprenant les techniques vocales et en découvrant l'histoire et les valeurs d'unité et de partage du Gospel.



Le répertoire de la chorale est composé de chants de la variété française, de compositions originales, du répertoire gospel et de chants africains.

Tout au long de l'après-midi et de la soirée, une buvette et petite restauration (*tartes flambées, grillades et crudités*) vous seront proposées par le Lions Club de La Wantzenau.

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative





ANIMATION JEUNES L'ÉTÉ, TOUT UN PROGRAMME

La fin de l'année scolaire approche à grands pas et les vacances d'été se profilent. Nos pensées divaguent entre les derniers examens et les préparatifs des vacances. C'est dans un esprit de détente et de partage que l'Animation Jeunes de La Wantzenau a élaboré son programme d'été.

Mini-séjour, aventure, culture, détente sont au programme pour des activités abordables et de proximité à la plus grande joie des adolescents et aussi des parents ! 😊

Du 6 juillet au 9 juillet : Raid Aventure *Pour les 11-13 ans et les 13-16 ans*

Par équipe de 3 et durant 4 jours et 3 nuits, les ados participeront à des épreuves en tout genre. Canoë, Run & Bike, orientation, épreuves de réflexion, il y en aura pour tous les goûts.

Cette année, le camp de base sera situé à Leutenheim. Équipements indispensables : un vélo en bon état, un peu de courage et une bonne dose de bonne humeur.

Du 13 au 16 juillet : Japan Expo à Paris

Ce séjour est déjà complet car il s'agit d'un projet jeune que ces derniers préparent depuis le mois d'octobre 2021.

Du 1^{er} août au 5 août : Camping vacances et détente *(remplace le camp vélo)*

À Roeschwoog, au bord d'un plan d'eau et au calme, les jeunes vont découvrir les joies du camping. Organisation de la vie quotidienne, élaboration des menus mais aussi jeux de pistes, veillées loup-garou et initiation au paddle seront au programme.

Une sortie à l'aqua parc de Lauterbourg ainsi qu'une journée à Niederbronn-les-Bains pour profiter des festivités du festival « **Mômes en Scène** » viendront agrémenter cette semaine bien remplie.

Du 22 au 26 août : Stage de théâtre à la Maison des Jeunes *Pour les 13 ans et +.*

Encadrés par une professionnelle de la discipline les jeunes pourront s'initier au théâtre donner la mesure de leurs talents de comédienne ou de comédien.

Les cours auront lieu tous les matins de 9h30 à 12h30 à la maison des jeunes.

Vous retrouverez aussi les activités à la carte tout le long du mois de juillet et quelques jours en août.

Nous vous attendons nombreux !

Toutes les informations sont disponibles :

- *sur le site de la commune à la rubrique Animation Jeunes*
- *sur le programme de l'été disponible à la mairie et à la maison des jeunes*

Des déplacements se feront en bus cts ! Pensez à vous munir d'une carte Badgeo (gratuite pour les - de 18 ans).

Alexandra WAGNER
Conseillère déléguée



AGES UNE NOUVELLE PÉDAGOGIE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

À partir de cet été, l'équipe d'animation de l'AGES met en place un nouveau mode de fonctionnement selon le principe de la pédagogie active qui s'articule autour de la place de l'enfant dans l'organisation et la vie de l'accueil.

Il s'agit pour l'enfant d'apprendre par lui-même et de faire ses propres découvertes dans un cadre défini et avec l'accompagnement des animateurs.

Des pôles permanents

Comme leur nom l'indique, ces pôles d'activités seront accessibles en permanence. Seront ainsi proposées des activités manuelles, du travail sur le bois, des jeux de constructions, de la lecture, des ateliers scientifiques, etc... Chaque enfant navigue en autonomie, à son gré, entre les pôles permanents. Chaque espace est sous la responsabilité d'un référent, qui met à disposition le matériel nécessaire et fait vivre l'activité.

Des activités du jour

Il s'agit d'activités particulières qui sont proposées sur une journée et encadrées par les animateurs. Elles peuvent prendre différentes formes : activités manuelles, jeux collectifs, initiations et découvertes, échanges inter structures ou avec des partenaires...

Les activités du jour sont mentionnées sur un tableau des communications, sur lequel les enfants vont pouvoir s'inscrire.

Une nouvelle organisation des repas

Toujours dans cet objectif de permettre à l'enfant d'être acteur de son temps d'accueil et de favoriser le développement de son autonomie, seront mis en place un système de self-service pour les 6-11 ans et de semi-self pour les 3-6 ans.

Le programme de l'été

Toutes les informations relatives à l'accueil de loisirs (*modalités d'inscription, dates, thème...*) figureront sur la brochure qui sera distribuée aux enfants et disponibles à la mairie. Le programme détaillé sera élaboré, dans le cadre de la pédagogie active, jour après jour avec les enfants selon leurs souhaits et projets. L'objectif est de rendre l'enfant acteur de son temps de vacances et d'élaborer avec lui un programme sur mesure. Mais la journée sera tout aussi intense et riche en découverte !

La pédagogie active, le projet de la rentrée :

A la rentrée de septembre 2022, le fonctionnement en pédagogie active sera étendu au niveau du périscolaire et des mercredis avec les mêmes caractéristiques.

L'équipe d'animation de l'AGES



LA WANTZENAU VOUS LANCE UN DÉFI À VOS BOUTEILLES, PRÊTS, RECYCLEZ !

Le 5 juin, est célébrée la journée mondiale de l'environnement : c'est le moment idéal pour faire du bien à la planète.

Parce que recycler, c'est protéger, la commune vous lance un défi : en participant à cette éco-mission Zeloop, transformez votre engagement en une chance de remporter l'un des très beaux lots qui récompenseront les meilleurs recycleurs.

POUR PARTICIPER, C'EST TRÈS SIMPLE

- 1 téléchargez l'application Zeloop (<https://zeloop.net/> puis cliquez sur Download ou directement via le QR code)
- 2 inscrivez-vous à l'éco-mission : LA WANTZENAU-ECO MISSION
- 3 cumulez les Eco-Rewards entre le 5 et le 26 juin
- 4 à l'issue de l'éco-mission, le gagnant sera déterminé par le nombre d'Eco-Rewards collectés. Les prix seront remis aux gagnants le vendredi 1^{er} juillet à 18h à l'occasion du marché hebdomadaire.



Fanny MONNEAUX-GADROY,
Conseillère municipale,
déléguée aux missions liées
au bien-être et à la santé
environnementale

* Le plogging ou encore l'éco-jogging est une activité de nettoyage citoyen qui se décrit comme une combinaison de jogging et de ramassage de déchets.

COMMENT GAGNER DES ECO-REWARDS ?

Dépôts en point de collecte



- L'utilisateur se rend à un point de collecte référencé sur l'application
- Il prend une photo des bouteilles à déposer
- Il envoie la photo à l'application.

Plogging*



- L'utilisateur s'inscrit à une session de plogging (minimum 2 minutes)
- Il ramasse des déchets pendant sa session
- Il prend en photo le sac contenant les déchets collectés pour valider sa session

EN COMBINANT LES DEUX ACTIONS,
GAGNER ENCORE PLUS DE

LES LOTS À GAGNER

un panier garni (La ferme Hirsch) - un massage ou un soin du visage (Muriel Institut) - un coffret de vin (La Vinoterie) - un coffret épicerie (La ferme Clauss)



La Saga PICARD

CÉCILE PICARD

LA GUERRE À TRAVERS LES YEUX DE CÉCILE

Tout comme les habitants de cent quatre-vingts autres villages en Alsace situés le long du Rhin, les Wantzenauviens se sont retrouvés, lors de la déclaration de guerre, obligés d'évacuer leur village de manière précipitée au mois de septembre 1939.

Plus de 350 000 Alsaciens quittent ainsi leur maison avec 30kg de bagages et 4 jours de vivres en laissant derrière eux tous leurs biens et leurs animaux.

Un voyage long et difficile

Cécile PICARD, née MERKEL, se souvient très bien de ce périple. Elle a d'abord rejoint Marlenheim avec sa famille où ils attendront qu'un convoi ferroviaire soit organisé pour une destination alors inconnue.

Le maire de La Wantzenau accompagna ses habitants, alors que d'autres hommes décidèrent de rester au village pour surveiller les infrastructures et aider l'armée à établir des barrages supplémentaires afin de bloquer l'ennemi s'il venait à traverser le Rhin.

Le traumatisme de la guerre de 1870 demeurait : cathédrale bombardée, bibliothèque incendiée...

Ils ne voulaient pas revivre cela.

Après plusieurs jours, Cécile prit place avec sa famille dans un wagon à bestiaux pour un voyage qui ne s'avéra pas des plus faciles : alertes d'attaques aériennes, train immobilisé à Nancy sous les sirènes, évacuation à Châteauroux.

Ils finissent par se retrouver à Limoges où ils passèrent une demi-journée avant de rejoindre Saint-Yrieix-La-Perche, la fin du voyage.

La vie à Saint-Yrieix-la-Perche

À l'arrivée à Saint Yrieix, se pose d'abord le problème de la communication avec la population locale, les alsaciens ne parlant pratiquement que le dialecte.

Certains n'étaient français que depuis 20 ans et n'avaient fréquenté que l'école allemande. Heureusement les jeunes parlaient français et traduisaient pour leurs aînés.

Les Arédiens firent preuve d'une grande hospitalité et de solidarité envers les évacués qu'ils accueillaient. Les logements disponibles n'étant pas suffisants, ils transformèrent des hangars en dortoirs, avec des bottes de paille en guise de lit.

Les hommes et les femmes furent mis à contribution pour participer à l'effort de guerre et confectionner des vêtements chauds pour l'armée. Les machines à coudre manquant cruellement, Auguste MERKEL, le père de Cécile, proposa de retourner en Alsace récupérer les machines à coudre qu'il possédait.

Le trajet ne se fit pas sans difficulté : pour pouvoir entrer en zone évacuée, il fallait obtenir un laissez-passer de l'armée française à Hoerdt. L'ayant obtenu, Auguste pu rapatrier en Haute-Vienne son matériel, afin que la cadence de production augmente.

Une école fut créée pour les petits alsaciens, l'enseignement était dispensé par des sœurs également venues d'Alsace.

Le retour en Alsace annexée

Au printemps 1940, se trouvant trop déracinés, beaucoup de Wantzenauviens décident de revenir dans leur village natal pour retrouver leurs foyers et s'occuper de leurs terres. Ils pensaient rejoindre une Alsace allemande, mais c'est une Alsace nazie qui les attend.

Cécile se souvient du trajet retour en train et des difficultés liées aux ouvrages détruits par l'armée française lors de sa retraite.

La famille parvient toutefois à regagner son foyer et il fallut réorganiser son quotidien en temps de guerre et avec la présence des Allemands.

Les conditions matérielles étaient rudes, il fallait par exemple faire la queue pour obtenir des cartes de rationnement. Cécile se souvient de plusieurs hangars agricoles dans le village transformés en « popotte », où il était possible de se réapprovisionner en nourriture.



Près de chez eux, il s'agissait d'une grange située à l'emplacement actuel du fleuriste « Il était une fois », rue du Général de Gaulle.

Les agriculteurs qui avaient perdu leurs bêtes pouvaient se procurer un quota limité de nouveaux animaux. Ils devaient toutefois fournir une partie de leur abattage et de leur récolte aux autorités allemandes, dont le contrôle s'exerçait sur tout.

Cécile participa également à l'effort de guerre à partir de 1943. Elle est employée dans l'usine COMECA de Schiltigheim, réaménagée en usine d'armement par l'armée allemande.

Plus de 300 ouvriers ainsi que des déportés venant des pays slaves, y travaillaient jour et nuit à la production de munitions.

Plusieurs filles de La Wantzenau s'y rendaient chaque jour en train pour être à l'usine à 6h30 jusqu'à 17h00. Cécile était affectée au calibrage des obus, en fin de chaîne.

Malheureusement, lors d'une manipulation, un obus lui tomba sur le pied, heureusement sans exploser, mais lui écrasa un doigt de pied. Sa blessure, mal soignée à l'époque, lui laissera un doigt de pied paralysé.

La fin de la guerre

De la libération, Cécile garde l'image de l'arrivée des chars Leclerc passés comme une traînée de poudre de rues en rues. Tout le village acclamait les soldats français qui firent prisonniers les soldats allemands encore présents.

Elle se souvient également des colonnes de chars en attente de progression qui stationnaient dans les rues à proximité de l'III, qu'elle affectionnait tant et sur lequel elle a posé tout récemment son dernier regard.

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative



RAYMOND SEIBERT, BIENTÔT 101 ANS... SOUVENIRS D'UN RÉSISTANT

Si vous vous promenez le long de l'Ille il est fort probable que vous croisiez le chemin de Raymond SEIBERT. Avec lui, notre village s'honore de compter parmi ses habitants non seulement un vaillant centenaire, mais aussi un ancien Résistant de la Seconde Guerre mondiale.

Lorsque la guerre éclate en 1939, Raymond SEIBERT est matelot dans la société NAVALSA au port du Rhin. Avec l'annexion allemande, Raymond est déclaré mobilisable avec d'autres camarades de la classe 1921.

Ils sont ainsi réquisitionnés par la Kriegsmarine, la marine de guerre allemande et doivent se rendre à Hambourg pour participer au ravitaillement des sous-marins allemands.

Quand et comment avez-vous décidé de quitter la région ?

« Avec un copain de Hochfelden, en Mai 1942, on s'est dit qu'il était temps de partir et de ne plus subir l'oppression de l'occupation allemande. Avec l'aide de passeurs nous avons traversé par les Vosges. A Lyon on a été accueillis au Centre d'accueil des réfugiés alsaciens et lorrains. On y a même rencontré deux wantzenauviens déjà impliqués dans la résistance : Reine HUBER et Alphonse STROH ».

Quel événement vous a le plus marqué en 1942 ?

« Après Lyon, on est arrivés à la Presqu'île de Giens, ravitaillée par la Marine de Toulon. Je me rappelle que tous les jours j'étais sur la plage au bord de l'eau et j'étais tous les jours le dernier à rentrer. Le 10 novembre 1942 la Wehrmacht a franchi la ligne de démarcation et avait pour ordre d'occuper la zone libre.



Le centre a été évacué en catastrophe et moi j'étais pendant ce temps sur la plage, ils m'avaient oublié. Quand je suis revenu c'était la panique : des navires partaient en mer, d'autres restaient au port. J'ai été emmené à Toulon et là il y a eu une bataille terrible, la marine a été sabordée et beaucoup de navires ont été coulés, attaqués par les allemands. »

Comment s'organise-t-on quand on est résistant pendant cette guerre ?

« Après Toulon je suis arrivé à Rodez. Là-bas, le Secrétaire Général de la préfecture nous a fait des faux papiers. On m'a placé chez un entrepreneur juste à côté de la caserne où logeaient les Allemands. Je suis alors devenu gardien dans un dépôt d'armes que les civils devaient rendre à la demande des autorités allemandes. Quand les Allemands venaient aux informations, je faisais croire que je ne comprenais pas l'allemand et quand ils étaient partis, je traduisais tout à mes copains.

C'est là qu'on a commencé à sortir les premières armes pour former les maquisards. Ça a duré plus d'un an, jusqu'à ce qu'on soit dénoncés. Une jeune fille a dénoncé deux maquisards, leur donnant rendez-vous et lorsqu'ils sont descendus c'est la Gestapo qui les attendait. Ils ne sont plus revenus ».

Presque 80 ans après, les yeux de Raymond s'embuent à l'évocation de ce souvenir douloureux.

« Ils les ont fait parler et ils ont arrêté tous mes copains. J'ai réussi à m'échapper mais j'ai vu les balles passer pas loin de ma tête. Ils ont tous été déportés à Dachau, 2 sont revenus, 4 y sont restés ».

Quelle était votre activité de résistant ?

« Je suis parti à Béziers où on a formé des groupes de résistants. On faisait des sabotages sur 5 départements, l'Hérault, l'Aveyron, la Lozère, le Tarn et les Pyrénées Orientales. J'avais une traction, remplie d'armes et de munitions. Si la voiture avait explosé, on aurait tous sauté avec tellement j'avais de bidons d'essence, d'explosifs, de détonateurs » dit-il en y repensant.



« Sur moi, dans mon veston, d'un côté des papiers allemands, de l'autre des papiers français et le colt près des jambes. En fonction des contrôles effectués soit par la Gestapo soit par les Allemands, je sortais les papiers qui allaient bien.

J'ai eu de la chance, je m'en suis toujours sorti. Une fois j'ai compté 17 traces d'impacts dans notre voiture. La première rafale était entrée à l'arrière du véhicule et mon chapeau avait les traces des balles ».

Du 1^{er} octobre 1943 jusqu'à la Libération, le Sous-Lieutenant Raymond SEIBERT dit « **le Mousse** » a fait partie des Groupes Francs en tant que Chef d'Equipe Régional, sous les ordres du Lieutenant-Colonel TORCATIS dit « **Bouloc** ».

Le 30 janvier 1945, le Lieutenant-Colonel LABAT-LEROY lui délivre une attestation stipulant : « Résistant magnifique qui a participé à plus de vingt opérations directes contre les troupes ennemies ou les organismes vichyssois. (...) le Sous-Lieutenant SEIBERT, alias « le Mousse » mérite par son action d'être considéré comme l'un des meilleurs résistants de la Région ».

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative





LE TILLEUL AUX COULEURS DES BEAUX JOURS

Le soleil est de retour pour nos résidents du Tilleul !

Le retour des beaux jours est synonyme d'effervescence chez les résidents de la maison médicalisée du Tilleul.

Dans la joie des libertés retrouvées après la crise sanitaire, c'est plein d'enthousiasme qu'ils ont entrepris le nettoyage de printemps de leur camionnette pour préparer leurs futures sorties.

Ils ont aussi pu parcourir les rues de notre village pour admirer les jolis espaces fleuris avant de déguster de délicieux chocolats trouvés au cours d'une belle chasse aux œufs.

À La Wantzenau, il n'y a pas que les enfants qui sont gourmands !



*Pia KIEFFER
Adjointe à la Solidarité,
à la santé et au bien-être*



ASDEPAL

DES CAFÉS-RÉPIT POUR EN FINIR AVEC L'ISOLEMENT

Les aidants sont 11 millions de Français aujourd'hui et 23 millions dans trente ans, à assumer un rôle silencieux, avec toute l'humilité qu'on devine.

Pourtant, certains parmi eux ont compris l'importance d'échanger avec leurs pairs sur les difficultés de leur combat, au quotidien.



© Varavin88

C'est l'objectif des cafés-répit organisés par notre association, animés par un psychologue. Sortir de l'ombre, le temps d'un café, le concept est séduisant. Hélas, trop peu d'aidants se l'autorisent. Rencontre avec Sabine WESTERMANN, qui a franchi le pas.

Comment définiriez-vous votre rôle ?

« À la base, mon rôle s'est imposé à moi assez naturellement. C'est quelque chose de l'ordre du devoir d'une fille envers sa mère, d'autant plus dans sa situation de veuvage. Je ne me voyais pas la laisser seule. À mes yeux, elle n'avait pas sa place dans une structure pour seniors. Surtout que, par le passé, ce sujet avait été abordé et elle m'avait fait promettre de ne pas la « placer » le moment venu. Et, en toute franchise se posait aussi le volet économique.

Il m'a donc semblé naturel de proposer à maman de la prendre à mon domicile, l'appartement s'y prêtant. Et en y transposant toute l'assistance quotidienne : auxiliaire de vie, infirmière, aide-soignante...

Les aidants sont souvent isolés : la dépendance de leur proche est telle qu'ils préfèrent fonctionner en vase clos, plutôt que de demander de l'aide. Ne serait-ce que pour parler, le temps d'un café, de la complexité de leur quotidien.

Alors vous, Sabine, qu'est-ce qui vous a convaincue de participer aux cafés-répit organisés par l'ASDEPAL ?

J'étais en recherche active de ce type de soutien dont j'avais entendu parler. Hélas, je ne trouvais rien sur le secteur... jusqu'au post sur Instagram de l'ASDEPAL qui m'a ravi le cœur : pouvoir me sentir moins seule, partager mon quotidien sans jugement, dans la bienveillance, et à un rythme pas trop envahissant.



Recommanderiez-vous les cafés-répit à d'autres aidants ?

À 2000% !

Comment se passe concrètement un café-répit ?

Un accueil convivial, chacun témoigne de sa situation, des évolutions, des difficultés, des solutions trouvées... Le tout avec un éclairage professionnel et bienveillant... autour d'un café bien-sûr !

Qu'est-ce que vous appréciez dans ces moments ?

La simplicité des échanges, des situations différentes mais similaires à bien des égards, le respect de la parole, les émotions qui se libèrent, une bulle d'oxygène : j'en ressors littéralement boostée.

Qu'est-ce qui vous fait tenir dans votre quotidien ?

Savoir que j'ai le privilège de pouvoir quitter mon domicile si la situation est trop pesante. J'adore mon travail et je suis parfois moins présente, mais tout est organisé pour maman.

Interview d'une bénéficiaire des cafés-répit

Caroline TORTERAT, Marie-Thérèse KLEIN et Michèle BRISSET, pour ASDEPAL



PROCHAIN CAFÉ-RÉPIT
Mardi 7 juin de 14h à 16h

Contact pour participer ou se renseigner sur les cafés-répit organisés par l'ASDEPAL : asdepal67@gmail.com ou **06 33 76 16 17**



SGW ATHLÉTISME

« LA » COMPÉTITION

Depuis son inauguration, le stade Municipal de la Wantzenau est devenu un lieu incontournable dans la région pour les pratiquants des épreuves combinées, plus communément appelés « les combinards ».

Les épreuves combinées, qu'est-ce que c'est ?

C'est un décathlon, 10 épreuves d'athlétisme en 2 jours, pour les hommes et un heptathlon, 7 épreuves d'athlétisme en 2 jours pour les femmes, avec des variantes pour les jeunes.

La section d'athlétisme de la Wantzenau a accueilli, le week-end du 30 avril et 1^{er} mai, le championnat départemental et le championnat Grand Est des épreuves combinées.

Une fois n'est pas coutume, les marcheurs du Bas-Rhin ont accompagné les « combinards » dans cette fête de l'athlétisme ou la SGW a récolté 2 titres dans ce championnat.

Le stade municipal de La Wantzenau, c'est bien sûr une belle installation, mais c'est aussi un stade qui prend vie, quand avec la contribution des bénévoles, une centaine d'athlètes viennent donner le meilleur d'eux-mêmes et se surpasser pour battre des records. Ajoutez à cela, du soleil, un barbecue, des supporters et vous aurez un stade de La Wantzenau en fusion.

Dans ces conditions les athlètes locaux ne pouvaient que briller avec 4 champions de Grand Est dans les différentes catégories et 4 podiums.

Bravo à Sarah WAELE, Delphine STOLL, Clément BRUN et Jean WALTER pour leurs titres.

Et un grand merci à tous les participants, bénévoles, jurys, entraîneurs, supporters ainsi qu'à la commune pour son soutien.

Vive le sport, vive la SGW !

Daniel CLAUSS
Président





Grand Jumping de Pâques

ÉCOLE D'ÉQUITATION DU WALDHOF

JUMPING DE PÂQUES 2022

Rapide bilan du Jumping de Pâques au Waldhof « sous le soleil ! »

Du 12 au 18 avril, près de 2 000 cavaliers, professionnels ou amateurs ont concouru sur le magnifique site du Waldhof.

Cette 40° a été un vrai succès, tant par le nombre de participants que par le public venu assister aux épreuves.

Si le point d'orgues de la semaine a été l'épreuve professionnelle avec des obstacles à 1,4 mètre au cours de laquelle, les meilleurs cavaliers de la région se sont affrontés, il faut également féliciter tous les cavaliers amateurs, jeunes et moins jeunes, qui sont venus profiter des installations au top du club.

Le Waldhof a (*enfin*) pu renouer avec cet évènement régional important pour les amoureux des équidés et du jumping après deux ans de « covid ».

Un grand merci à tous les bénévoles, sur les pistes, au jury, à la buvette qui se sont mobilisés sans compter pour accueillir avec chaleur les participants.

Marc DI MICHELE
Président de l'École d'Équitation du Waldhof



www.facebook.com/EcoleEquitationduWaldhof
www.ecolewaldhof.fr



Remise des prix

CLUB DE PÉTANQUE UN MOIS D'AVRIL ANIMÉ !

Grâce à la taille du terrain et surtout à l'organisation réputée impeccable, c'est presque devenu une habitude pour la Pétanque Club de La Wantzenau que d'organiser le championnat départemental « vétéran » du Bas-Rhin, qualificatif pour le Championnat de France.

Ainsi, le mardi 19 avril, pas moins de 120 triplettes de tous niveaux, brigant le titre de champion, se sont affrontées durant les phases éliminatoires sur les aires du club totalement recomposées afin de les rendre plus compétitives.

Jeudi 21 avril, se sont déroulées les phases finales, dont l'équipe composée de Jean-Marc CLÉMENT, Bruno WEISBECKER et Dominique ESTEBAN du Club Bouliste Strasbourgeois, est sortie victorieuse, face à une équipe méritante du Neudorf. Les vainqueurs, à qui nous souhaitons le meilleur, représenteront donc le département lors des championnats de France les 6 et 7 juillet à Ax-les-Thermes (09).

En 2021, le Pétanque Club a acquis sa place au niveau régional dans la catégorie « séniors » et chacun s'en est félicité. Aujourd'hui, le temps est venu de confirmer ce résultat, voire de progresser.

Dans le groupe de notre club figurent 3 autres clubs du Bas-Rhin et 4 clubs du Haut-Rhin.

Rendez-vous avait été pris pour le 26 avril sur les aires de compétition de La Wantzenau pour une journée de Championnat Régional des Clubs.

À cette occasion, un club en rencontre un autre lors de 6 tête-à-tête, 3 doublettes et 2 triplettes. Toutes les phases sont d'une qualité certaine, chaque club qualifié déléguant ses joueurs les plus performants. Le but est, comme toujours, d'atteindre le niveau supérieur. Trois autres journées de compétition suivront afin d'établir le classement définitif.

Lors de toutes ces compétitions, la circulation aux abords du club est quelque peu perturbée. Le Pétanque Club le regrette vivement et présente ses excuses aux utilisateurs de la voie de circulation.

*Jean FABRE
Pétanque Club La Wantzenau*



LA TROUPEBADOUR LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER

La Troupebadour a été heureuse de vous retrouver en mars avec ces petites saynètes du spectacle « Laissez-vous transporter » qu'elle avait choisies pour vous et rien que pour vous.

Ce fut une belle et agréable reprise théâtrale !

Grâce à vous, nous avons pu remettre un chèque de 400€ à l'association Handi'Chien.

Nous avons également acheté des fournitures scolaires et un peu plus, aux enfants ukrainiens de notre village ainsi que des couches pour le petit bébé né dès son arrivée, parmi nous. Nous en sommes ravis.

Encore un grand merci à vous tous pour votre générosité.

Maintenant, les vacances approchent et nous espérons recommencer, à la rentrée, nos répétitions après avoir choisi une pièce. Nous vous tiendrons au courant.

Pour terminer, vous pouvez voir la pièce sur « [You Tube](#) » et également trouver le lien sur notre page Facebook.

Dites-nous ce que vous en avez pensé.

Prenez toujours soin de vous ! À bientôt !

La Troupebadour pour vous et rien que pour vous !



POMPES FUNÈBRES VIERLING

3 GÉNÉRATIONS AUX CÔTÉS DES WANTZENAUVIENS

Qui est à l'origine de la création de l'entreprise ?

“ C'est en 1923 que l'entreprise voit le jour sous l'impulsion de Joseph VIERLING, mon grand-père. Il installera le siège de son entreprise au 33 rue du Château, autour de l'artisanat du bois et plus spécialement les cercueils. À partir de 1942, Marcel VIERLING, mon père, y sera apprenti.

Quand commence le service des pompes funèbres ?

À partir des années 1960, à la demande du maire de la commune, Léon ACKER, l'entreprise commence à réaliser le service funéraire complet dans la commune à l'église et le creusement des tombes.

Comment l'entreprise évoluera-t-elle ensuite ?

En 1978, je crée la SARL et ouvre un second bureau à la Robertsau, rue Boecklin. En 1988, lorsque mon père part en retraite, mon frère Eric me rejoint dans la structure. L'activité commence à devenir vraiment plus importante à partir de 1998 suite à l'application d'une loi votée en janvier 1993 qui supprime le monopole de sociétés de services funéraires dans certaines communes.

La concurrence pouvait désormais s'exercer dans notre activité et tout client pouvait choisir librement son prestataire pour l'embaumement, le transport, l'inhumation et l'achat d'une tombe.

Le 31 décembre 2021, j'ai vendu le fond de commerce à l'entité Pôle Funéraire de Strasbourg qui a désormais installé son siège social au 9 rue de la Gare.

Quels sont les événements et souvenirs que vous garderez de votre activité ?

Le premier événement marquant qui me vient à l'esprit est évidemment le crash du Mont Saint-Odile. Ce 20 janvier 1992, 87 morts et seulement 9 rescapés, c'était une expérience terrifiante.

Depuis 1978 et l'essor de notre entreprise, nous avons également rapatrié de nombreux corps pour des familles de et vers l'étranger.

C'est ainsi que nous avons pu les accompagner dans tous ces moments de détresse et souvent de catastrophes jusqu'en Thaïlande, Japon, Pays de l'Est, Afrique, Suisse, Allemagne et aussi Grande-Bretagne.



Nous sommes également intervenus sur des levées de corps en partenariat avec les services de la Gendarmerie Nationale et la Police dans le cadre d'enquêtes et de faits divers.

Travailler dans les pompes funèbres ne renvoie pas toujours une image particulièrement attrayante, et c'est aussi pourquoi il est difficile de recruter dans ce métier.

Mais ce qui a fait ma fierté et la fierté de notre famille, ce sont toutes les rencontres que nous avons pu faire.

Être aussi près de la mort nous rappelle combien la vie est précieuse. C'est pendant ces moments sombres que l'on se rend compte vraiment de ce qui est essentiel.

Il est apaisant d'apporter un peu de réconfort aux familles que nous épaulons, de respecter l'accompagnement de ces proches en deuil et les volontés de chacun.

La réussite d'un enterrement est un des premiers pas dans l'acceptation du deuil et c'était là notre principale préoccupation.



Interview de Michel VIERLING

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative

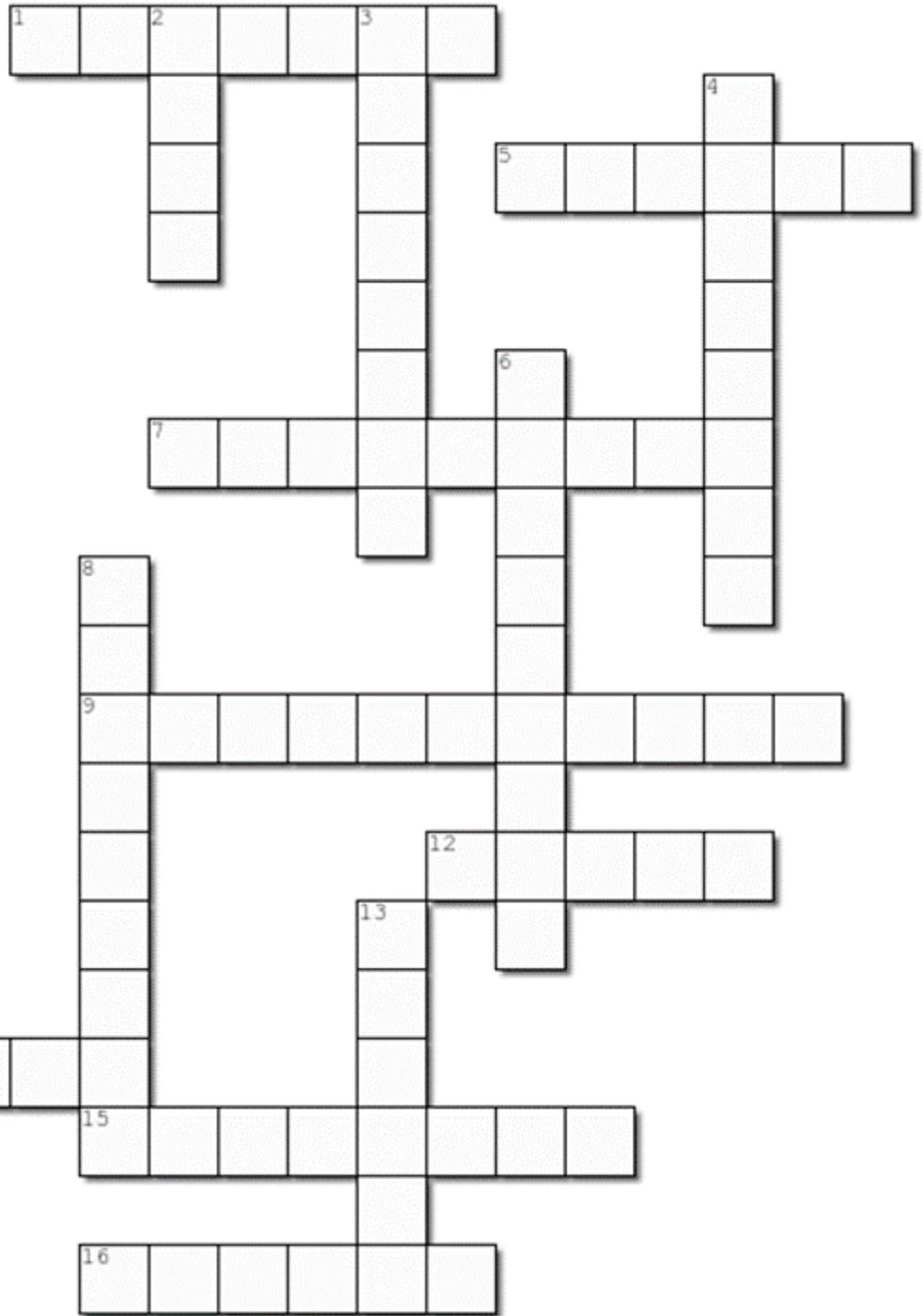
SÜMMERZITT C'EST L'ÉTÉ

WOJERAACHT/HORIZONTAL

- 1. Montagne
- 5. Plage
- 7. Déconnecter
- 9. Lunettes de soleil
- 12. Vacances
- 14. Excursion
- 15. Découvrir
- 16. Eté

SÀNKRAACHT/VERTICAL

- 2. Baignade
- 3. Sac à dos
- 4. Maillot de bain
- 6. Gravière
- 8. Se reposer
- 10. Tourisme
- 11. Jouer
- 13. Dormir





LA GENDARMERIE VOUS CONSEILLE CAMBRIOLAGES, VOLS,...

La Gendarmerie vous donne quelques conseils, en cette période estivale et de vacances, pour bien protéger votre domicile.

Sécuriser votre habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (*portes, fenêtres, entrées principales et secondaires, etc...*);
- Ne pas laisser des inconnus entrer chez vous ;
- Ne pas laisser les portes et fenêtres ouvertes, même pendant une courte absence ;
- Ne pas laisser d'argent liquide, de bijoux ou des clés de véhicules facilement accessibles ou repérables ;
- Éviter les signes révélant votre absence (*courrier non relevé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur ou sur les réseaux sociaux, etc...*);
- Signaler votre absence à la brigade de Gendarmerie.

L'opération « **tranquillité absence** » se poursuit tout au long de l'année. Ce dispositif permet de demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller son domicile durant ses vacances.

Signaler toute présence suspecte :

- Dès que vous remarquez une présence suspecte, des personnes faisant du démarchage à domicile ou du porte à porte de manière trop insistante, signalez-le à la Gendarmerie en composant le 17.

- Notez si possible les éléments précis d'identification (*type, marque et plaques d'immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes, etc...*).

Par ces petits gestes et votre vigilance, beaucoup de désagréments pourront vous être épargnés, ainsi qu'à vos voisins.



NOUVEAU

CALME JARDIN...

Les travaux de bricolage et de jardinage autorisés :

- du lundi au samedi, de 07h00 à 20h00, sauf pendant la pause méridienne de 12h00 à 13h00.
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



ATELIERS D'INITIATION À L'ALSACIEN

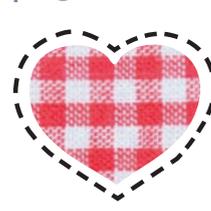
Animés par Sabine LAPP

Venez partager un moment convivial à la bibliothèque pour vous familiariser avec l'alsacien et acquérir les bases de notre dialecte !

Salle d'animation de la bibliothèque - public adulte gratuit - sur inscription auprès de la bibliothèque

☎ 03 88 96 66 59

✉ bibliotheque@la-wantzenau.fr



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

- La collecte des déchets ménagers du vendredi 10 juin est reportée au samedi 11 juin
- La collecte des déchets ménagers du vendredi 15 juillet est reportée au samedi 16 juillet
- La collecte des déchets ménagers du vendredi 19 août est reportée au samedi 20 août



ENTRETIEN DU VILLAGE

Qui dit printemps dit herbes folles.

Très vigoureuses au printemps, ces dernières ont tendance à envahir les trottoirs et les caniveaux dès le retour des beaux jours. Nous comptons sur l'engagement de chaque habitant pour faire de La Wantzenau un village où il fait bon vivre, ce qui passe par des trottoirs propres et entretenus.



© Alexandre KROELL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de 8h à 18h

- Premier tour 12 juin 2022
- Second tour 19 juin 2022



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal de La Wantzenau le mercredi 15 juin 2022 à 20h en Mairie.

VENDREDI 24 JUIN 2022 à 20h

RELAIS PETITE ENFANCE

Un cycle d'actions se poursuit à La Wantzenau sur le thème de la « violence éducative ordinaire à une communication positive ».

- Vendredi 24 juin à 20h - salle C
Espace Jean-Claude KLEIN, rue des Vergers.

Soirée thématique : Violences sexuelles sur les enfants : s'informer pour mieux les protéger



- Inscription via : <https://bit.ly/2ZVrgrW>

Association «Le monde à travers un regard»
Tout public - gratuit - places limitées

PERMANENCES

DES ADJOINTS AU MAIRE

À compter du jeudi 27 janvier 2022, les adjoints au Maire vous accueilleront les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous (en raison du contexte sanitaire) au 03 88 59 22 59.

2 juin 2022 - Mme Pia KIEFFER

adjointe en charge de la solidarité, de la santé et du bien-être

9 juin 2022 - M. François VIX

adjoint en charge de l'environnement et de la préservation des espaces naturels

16 juin 2022 - Mme Marianne BOUDAUD

adjointe en charge de la culture, de la communication et de la démocratie locale

23 juin 2022 - M. Camille MEYER

adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux et des mobilités

30 juin 2022 - M. Alain HERRMANN

adjoint en charge des associations, de la jeunesse et de l'économie

7 juillet 2022 - Mme Katia BOSSUYT

adjointe en charge des affaires scolaires, de la petite enfance, de l'enfance et de la famille

DROITS À LA PAROLE

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

Esprit Village

Après celui du « Cœur de Village », nous sommes heureux de vous présenter les grandes lignes du nouveau projet du Schwemmloch qui conformément à nos engagements de campagne a été retravaillé et redessiné pour en réduire la densité et favoriser son intégration dans le village tout en assurant la mixité dans l'accès au logement.

Ce nouveau projet traduit lui aussi cet esprit village que nous voulons voir imprégner l'ensemble de nos actions : construire un nouveau quartier pour les wantzenauviens de demain en préservant l'art de vivre et le cadre de vie de notre village.

Ce printemps est également marqué par le retour de manifestations traditionnelles – concert de l'harmonie, Elsässer Owe, Troupebadour et autres compétitions sportives - et de nouveau rendez-vous comme le marché de Pâques ou le Printemps Littéraire. Leur succès témoigne de notre joie de nous retrouver et vient récompenser l'engagement de équipes et services municipaux.

Nous tenons également à vous remercier pour votre générosité et votre mobilisation pour l'accueil des réfugiés ukrainiens dans notre commune.

Groupe majoritaire « Esprit Village »

M. KANNENGESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN, K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER, A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M-L. PICARD, L. ADAM, C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, A. JACQUENET, L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

La Wantzenau de demain

Nous sommes fiers de notre environnement naturel déjà très riche. Dépenser 6 millions d'€ (plus de 2 000 € par famille) pour créer un square au centre est disproportionné.

À l'heure où même les classes moyennes voient leurs dépenses exploser, que penser de cette gestion peu économe des deniers publics. Devrons-nous augmenter les impôts quand la commune sera exsangue ? Nous restons fermement opposés à ce projet pharaonique et dispendieux.

Une zone bleue pour la voie principale, un parking sécurisé pour les écoliers : de bonnes idées et de belles intentions. Se donner les moyens de faire respecter ces décisions avec le recrutement d'un (e) policier(ère) municipal(e) serait tout autant nécessaire.

Daniel FUCHS est un de ces hommes de l'ombre qui s'est investi sans faille dans le fonctionnement des services techniques de la commune. Nous le remercions et lui souhaitons une retraite paisible et heureuse.

Aurelie LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,
Bruno DINEL et Patrick DEPYL

La Wantzenau au coeur

Aucun article remis.

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

LES ÉMOTIONS SE DÉCLINENT À LA WANTZENAU



Réunion de travail « Schwemmloch »



Semaine alsacienne à la micro-crèche avec Thomas KOEBEL



Visite de la gravière



Raid Aventure



Remise des prix pour la Chasse au trésor



Cérémonie du 8 mai



Opération sécurité routière pour les jeunes cyclistes



Atelier culinaire GreenTeam

© photos services Mairie & Aurélien EBEL

CET ÉTÉ À LA WANTZENAU

CONCERT

17 **YANNICK NOAH**

JUIN LE FIL D'EAU

20h30

SOIRÉE CONCERTS

25 **FÊTE DE LA MUSIQUE**

JUIN LE FIL D'EAU

15h00

SOIRÉE CINÉMA

09 **CINÉMA PLEIN AIR**

JUILLET ESPACE JEAN-CLAUDE KLEIN

21h45

FÊTE NATIONALE

13 **COMMÉMORATION**

JUILLET MONUMENT AUX MORTS

18h30

FÊTE NATIONALE

13 **KARAOKÉ LIVE**

JUILLET LE FIL D'EAU

19h30

facebook.com/wantzenau